

Espace Naturel Sensible de la Vauvre

Nassigny



L'ENS de la Vauvre, à Nassigny

Le site que vous allez découvrir connaît depuis quelques années une sorte de renaissance, après une histoire récente fortement chamboulée.

Entre 1987 et 1989, les travaux nécessaires à la construction du tronçon autoroutier Clermont-Bourges-Vierzon ont occasionné le déplacement et la chenalisation du cours du Cher (digues, enrochements), la construction du pont autoroutier et le creusement du grand plan d'eau, dû à l'extraction de sable et granulats pour les besoins du chantier. En décembre 1989, l'A71 est mise en service et dès l'apparition du plan d'eau, les ornithologues locaux ont commencé à fréquenter ce lieu. Au regard de l'intérêt manifeste de la zone pour l'avifaune, est venue l'idée de créer un espace préservé.

En 1996, le Préfet de l'Allier a créé la Réserve Naturelle Volontaire de la Vauvre, avec pour gestionnaire le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Tronçais, jusqu'en 2002.

En 2004, une première rencontre entre la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et les élus locaux a enclenché une nouvelle vie pour ce site, alors à l'abandon. Propriétaire de la majorité des terrains, la commune de Nassigny les cède pour un euro symbolique à la Communauté de communes du Val de Cher en 2008.

Dans le cadre de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général de l'Allier, la Commune de Nassigny et la Communauté de communes du Val de Cher labellisent le site de la Vauvre en Espace Naturel Sensible (ENS) en 2010.

S'en suit la rédaction de deux plans de gestion pour 10 ans, sous l'égide de la Communauté de communes du Val de Cher et de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, choisie comme gestionnaire du site. Depuis, de nombreuses actions de restauration des milieux naturels, de valorisation, de sensibilisation du public et d'inventaires naturalistes sont menées chaque année.

Cette brochure vous propose de partir à la découverte de l'ENS de la Vauvre, aussi bien de son riche patrimoine naturel que de son histoire. Bonne balade !

Fiche d'identité

Statut : Espace Naturel Sensible

Superficie : 46 hectares

Commune : Nassigny (03)

Propriétaires :

- Communauté de communes du Val de Cher
- État (Domaine Public Fluvial - rivière Cher)
- Société Autoroute Paris-Rhin-Rhône

Gestionnaire : LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Principaux habitats : forêt, prairies, milieux aquatiques

Le Martin-pêcheur d'Europe



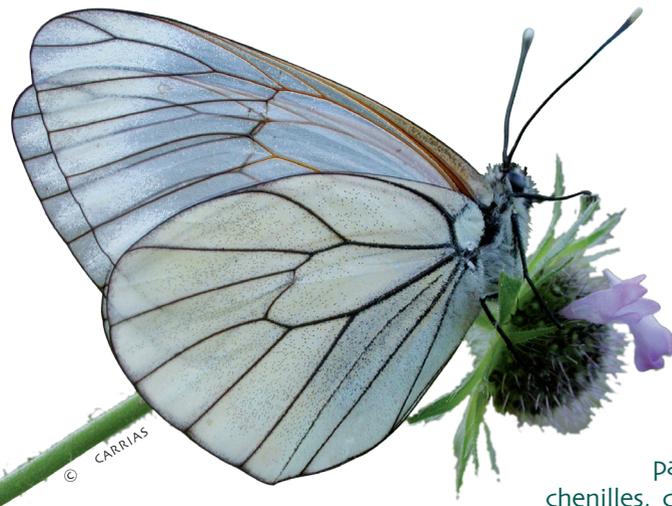
Le joyau de nos rivières se voit assez facilement ici. Entre le Cher, le bras mort ou encore le vaste plan d'eau... il a de quoi vivre ! Il se reproduit dans les falaises d'érosion (sableuses notamment), où il construit un terrier (jusqu'à 1.20 m de long), au fond duquel la femelle va pondre. Son observation sur le plan d'eau est très régulière car il vient y pêcher (à l'affût ou en vol de surface), la disponibilité en poissons étant élevée. Son cri typique (aigu et perçant) permet de le repérer facilement, l'observation en plein vol de ce petit bolide étant toujours très brève. Mais s'il se pose, alors là, admirez ce bleu intense du dos, quasi « fluo », le bel orange du ventre. Cette association de couleurs voyantes, complétée par le trait blanc à l'arrière de l'œil fait plus penser à des oiseaux des tropiques qu'à un de notre pays. Cet oiseau, très sensible aux vagues de froid, doit faire face à plusieurs menaces, dont la disparition de ces habitats de reproduction (talus d'érosion) et la pollution des eaux.

Le Cher

Second affluent de la Loire par sa taille (368 km), le Cher relie le nord du Massif Central au sud du Bassin parisien (Touraine). Il naît à Mérinchal (23), dans les Combrailles à 713 m. Jusqu'à Saint-Amand-Montrond (18), son cours se dirige vers le Nord. Puis, la rivière s'oriente vers l'ouest jusqu'à son arrivée dans la Loire à Villandry (37).

En amont, jusqu'à Lavault-Sainte-Anne, le Cher s'est enfoncé dans le plateau granitique des Combrailles, aux sols superficiels et sans grandes réserves d'eau, ce qui fait que son débit estival est souvent très faible. Toutefois, la rivière réagit très vite après les pluies. La plus importante crue mesurée est assez récente, le 4 octobre 1960, avec un débit de 830 m³ par seconde à Montluçon, alors que son débit moyen sur 40 ans à Saint-Victor est de 16 m³ par seconde ! Un repère de crue (à l'entrée du site) signale l'intensité de cet épisode.





Le Gazé

Moderste, simple, mais grand et joli papillon blanc, il se reconnaît à ses ailes finement veinées de noir. Le Gazé parcourt les prés de mai à août de son vol lent. Il n'y a qu'une seule génération par an. En fin de vie, les Gazés ont souvent les ailes translucides, car le peu d'écaillés qui les recouvrent tombent rapidement. Ce papillon hiverne sous forme de

chenilles, qui s'abritent du froid dans des cocons de soie. Au printemps, elles finissent de se développer puis se chrysalident. Les chenilles consomment principalement l'aubépine, le prunellier et autres rosacées. À une lointaine époque, ces chenilles causaient des dégâts dans les vergers (pommiers, poiriers...). Depuis un demi-siècle, le Gazé est devenu rare en plaine (comme ici) et ne reste bien présent qu'en altitude (au-dessus de 600 à 700m). Le maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et de buissons lui est indispensable.

Les libellules



Avec cet ensemble de zones humides constitué d'un plan d'eau, de mares, du Cher, l'ENS de la Vauvre est favorable aux libellules (appelés aussi odonates). À l'interface entre ciel et eau, ces insectes recherchent ces deux éléments : milieux aquatiques pour la reproduction (oeufs, larves) et domaine aérien pour la chasse. Carnivores, elles se nourrissent d'insectes. Les libellules occupent aussi bien les eaux stagnantes (étangs, lacs, mares) que les eaux courantes (fleuves, rivières), certaines espèces étant liées à un seul type d'habitat. Au total, 45 espèces ont déjà été recensées, soit près de 58% de la richesse spécifique totale auvergnate ! Parmi elles, plusieurs sont protégées et rares au niveau régional.



© LALEMANANT J.J.

Les ripisylves

Les forêts poussant au bord des cours d'eau sont appelées « ripisylves », terme qui se traduit par « forêt de rive ». Elles sont bien implantées dans l'ENS de la Vauvre, surtout le long du Cher et de son ancien chenal. Ces bois sont composés d'essences supportant la présence quasi continue de l'eau (la nappe n'est pas profonde) et les inondations. Au départ, comme au nord-ouest du site, ce sont des Saules blancs et des Peupliers noirs (essences à bois tendre) qui germent sur les plages et se développent. Puis, petit à petit, des frênes, des chênes, des ormes (espèces à bois dur) s'installent et grandissent. Les ripisylves se garnissent aussi de lianes comme la clématite, le houblon, le lierre... Ces ripisylves sont très riches en terme de biodiversité et jouent un rôle très important. Les racines filtrent, jour après jour, l'eau qui passe à leur niveau et éliminent beaucoup de polluants, tels les nitrates. Ces arbres participent ainsi gratuitement au maintien d'une meilleure qualité de l'eau de la nappe et celle de la rivière. Ils permettent également le maintien des berges, grâce à leur système racinaire profond.

Les chauves-souris

Seuls mammifères volants (grâce à leurs mains et non des ailes !), les chauves-souris (ou chiroptères) souffrent depuis toujours de rumeurs infondées et autres stupides croyances. Non, elles ne s'attachent pas aux cheveux ! Non, elles ne se nourrissent pas de sang ! Au contraire, elles sont de véritables bio-indicateurs de notre environnement : de par leur régime exclusivement insectivore, les chauves-souris sont de véritables régulatrices d'espèces indésirables en milieu agricole et urbain (moustiques...). Seule exception : la Grande noctule, capable de consommer également de petits passereaux. Exclusivement nocturnes, elles se dirigent et chassent grâce à un système ultra-perfectionné d'écholocation (ultrasons). En 2013, un inventaire a permis de recenser 11 espèces (sur les 23 connues dans le département de l'Allier). Bien qu'aucun gîte de reproduction n'ait pu être trouvé (malgré la zone très favorable qu'est l'île aux Fauvettes), l'ENS de la Vauvre demeure une zone importante de chasse pour les chiroptères, notamment en période migratoire. Des mesures spécifiques sont mises en place pour favoriser leur présence (pose de gîtes, ouverture de milieux...).



Les canards

Une telle diversité de milieux humides s'avère intéressante pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont en premier lieu les canards. Le plus fréquent et le plus commun est sans conteste le Colvert, présent aussi bien en période de nidification (printemps) qu'en hiver. C'est la seule espèce de canard à se reproduire (actuellement) sur l'ENS de la Vauvre. En revanche, la période hivernale s'avère beaucoup plus intéressante,



puisque de nombreuses espèces, se reproduisant beaucoup plus au nord de l'Europe, migrent et viennent passer la mauvaise saison en des lieux plus « cléments ». Ainsi, l'ENS de la Vauvre abrite en hiver des effectifs remarquables (pour la région) de plusieurs espèces de canards comme le chipeau, le siffleur ou encore le souchet. Au total, près de 250 individus peuvent y être régulièrement observés. Un comptage des oiseaux d'eaux hivernants est réalisé chaque année par des bénévoles de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Sonneur à ventre jaune

Tout est indiqué dans le nom. Cette espèce possède la particularité de présenter le dessous du ventre et des pattes jaunes vif, parsemé de taches noires plus ou moins grandes. Pourquoi un tel accoutrement ? Tout simplement pour dissuader quelque attaque de prédateur et l'avertir de sa toxicité. Menacé, il prend une position dite de « lordose », où il feint la mort, allongé sur le dos et les pattes étendues. Cette espèce se reproduit dans les pièces d'eau se réchauffant vite (généralement peu profondes) et pauvres en végétation telles que les ornières forestières, fossés, flaques ou petites mares. De fait, c'est une espèce pionnière et colonisatrice, inféodée aux milieux dynamiques où de nouvelles zones de reproduction se créent. Il a subi une régression importante au niveau national et il est protégé en France. Sur l'ENS de la Vauvre, la dernière présence remonte à 1998, mais des actions spécifiques ont été réalisées pour favoriser (et espérer !) son retour, comme la création d'un réseau de mardelles.



Le Butome en ombelle



© LE ROUX

Le Butome en ombelle, ou Jonc fleuri, est une magnifique plante liée aux milieux humides, en bordure d'eaux stagnantes ou faiblement courantes. Son nom vient de son inflorescence en ombelle au sommet d'une hampe pouvant atteindre 1.20 m de haut. En période de floraison (l'été), avec ses pétales roses ou lilacés (à nervures pourpres), et ses étamines rose foncé, elle ne peut être confondue avec aucune autre plante. À la Vauvre, elle est présente sur la partie sud du plan d'eau, où les berges ont été reprofilées et adoucies, mais uniquement sous forme de pieds isolés. Considérée comme « rare » en Auvergne, elle est régulièrement répartie le long de l'Allier alluvial mais s'avère beaucoup plus dispersée le long du Cher et de la Loire. Une fermeture trop importante du milieu lui devient vite préjudiciable.

Le Castor et la Loutre

Ces 2 mammifères aquatiques sont bien présents au sein de l'ENS. Animaux aux moeurs nocturnes, leur observation est toujours un grand moment de bonheur... mais n'est pas chose aisée. La meilleure méthode pour certifier leur présence consiste à rechercher certains indices caractéristiques : arbres taillés en « crayons » pour le Castor (nombreux le long du Cher, ouvrez l'oeil) et épreintes (féces) à forte odeur de poisson ou restes de repas pour la Loutre. Ces 2 espèces, à grand territoire vital, utilisent aussi bien le plan d'eau que le Cher. Autrefois menacées et en danger d'extinction, la protection légale de ces 2 espèces et les efforts de préservation déployés en leur faveur ont porté leurs fruits et ont permis la reconquête de très nombreux territoires. Les premières mentions de Castor et de Loutre sur le site remontent respectivement à 2011 et 1995.

Compte tenu de la diversité des milieux humides présents, de nombreuses espèces de mammifères aquatiques restent à découvrir sur le site, notamment chez les micromammifères (campagnols, musaraignes).



© D.R.

La Pie-grièche écorcheur

Avec son bec crochu, cet oiseau pourrait faire penser à un rapace... mais il n'en est rien ! « Bandit » au masque noir, la Pie-grièche écorcheur présente un dessus (ailes et dos) brun roux et un ventre blanc rosé. Pour se reproduire, deux éléments lui sont essentiels : des zones herbacées ouvertes où il va chercher sa nourriture (gros insectes type coléoptères) et des secteurs riches en buissons ou avec un linéaire de haies important, dans lesquels il va construire son nid. Sa technique de chasse est l'affût : immobile sur un poste haut (clôture, buissons, arbres), elle scrute le sol et dès qu'une proie est repérée, fonce dessus pour l'empaler avec son bec crochu. Autre particularité des pies-grièches : la constitution de « lardoirs ». Sur des structures épineuses (type ronciers ou fils barbelés), les proies sont empalées afin de faciliter leur dépeçage ou pour se constituer de mini garde-manger. Trois couples se reproduisent sur l'ENS, dans les parcs de pâturage. La réouverture de ces milieux a donc été pleinement bénéfique à cette espèce.



© CARRIAS J-F.



© D.R.

Le pâturage, source de diversité

De 2004 à 2011, le site alors à l'abandon s'est modifié avec une fermeture totale des milieux autrefois ouverts et des rives du plan d'eau. Prunelliers, ronces, saules, peupliers se sont développés en densité importante, ne laissant plus aucune surface en herbe. Les premières actions menées en 2011 furent de rouvrir ces milieux par du débroussaillage, de l'abattage et dessouchage d'arbres. Ces surfaces ouvertes



abritent en effet un grand nombre d'espèces animales et végétales et contribuent à diversifier la mosaïque d'habitats présents. Afin de maintenir durablement ces milieux ouverts, un pâturage est mis en place sur 4 parcs spécialement créés et aménagés. À travers une convention avec la Communauté de communes du Val de Cher, les terrains sont mis à disposition d'un éleveur local qui fait paître son bétail 7 mois durant. Ecologique, pérenne, peu onéreux, pédagogique, source de biodiversité : le pâturage présente de bien nombreux avantages !

La réhabilitation de sablières

Le plan d'eau de l'ENS est uniquement dû à l'activité humaine d'exploitation des matériaux alluvionnaires pour la construction de ce tronçon de l'A71. De telles activités ne sont pas récentes. Anciennement, les extractions se faisaient directement dans le cours des rivières ! Puis, après la seconde guerre mondiale, la demande en granulats augmentant, d'innombrables carrières se créent dans le lit mineur des rivières et des fleuves. En Auvergne, l'Allier et la Loire ont été les plus concernés. Mais le Cher n'est pas en reste ! Il suffit de regarder une carte IGN du secteur de Vaux. Tous les plans d'eau (ou presque) que vous observez sont des sablières, abandonnées ou toujours en activité. Laissés tels quels, ces sites sont en général très peu favorables pour la faune et la flore. En revanche, leur intérêt devient tout autre lorsque des mesures de réhabilitation sont effectuées comme un reprofilage des berges, le maintien de la végétation des rives, la création de milieux humides connexes (mares...). Tel est le cas sur l'ENS de la Vauvre : les berges du plan d'eau ont été adoucies, irrégularisées, et réouvertes, des zones de haut-fond créées, de la végétation aquatique a été aménagées et de nombreuses espèces animales et végétales peuvent aujourd'hui être observées.

Informations

L'ENS de la Vauvre a pour ambition non seulement de protéger les espèces et les habitats présents, mais aussi d'être le vecteur d'une sensibilisation à la protection de la nature. C'est pourquoi son accès est totalement libre, gratuit, et ce tous les jours de l'année. Seule une barrière à l'entrée empêche la pénétration des véhicules à moteur.

Pour stationner, un parking est à votre disposition sur le chemin menant à l'ENS (voir plan du site). Deux sentiers de découverte ont été créés, permettant de parcourir la totalité du site : un sentier nord (2,5 km) et un sentier sud (1.5 km). Tous sont balisés par de la signalétique spécifique (panneaux...).

Des sorties nature sont régulièrement organisées par le groupe local LPO de Montluçon.

Quelques consignes à respecter

Afin de garantir la tranquillité de la faune, de préserver la flore et les milieux et ainsi faire de belles observations, quelques conseils simples s'imposent. À savoir :

- rester le plus discret possible (éviter de courir et de crier)
- ne pas pénétrer dans les parcs de pâturage
- rester sur les sentiers et respecter les aménagements réalisés
- ne pas laisser de déchets et autres détritux

De nombreux points d'observation (observatoires, palissades) ont été spécialement aménagés, n'hésitez pas à les utiliser !

Réglementation

L'ENS de la Vauvre est un espace protégé soumis à une réglementation particulière.



chiens interdits,
même tenus en laisse



camping et bivouac interdits



véhicules à moteur et VTT
interdits



cueillette interdite



navigation interdite sur le plan
d'eau et l'ensemble des milieux
aquatiques



pêche interdite sur le plan d'eau



feu interdit



chasse interdite

Rédaction des textes : LPO AURA - Charte graphique : Ouf Communication - Adaptation et impression : *Atoutgraphisme (04 70 64 47 04).

Plaquette éditée par la Communauté de communes du Val de Cher, avec le soutien financier du Conseil Départemental de l'Allier et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Plan de l'ENS de la Vauvre



L'opération de « mise en oeuvre d'un plan de gestion pluriannuel sur le site de l'Espace Naturel Sensible de la Vauvre » est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Espaces Naturels Sensibles
Allier

Allier
le Département



Renseignements

Communauté de communes du
Val de Cher

Magnette
03190 Audes

Téléphone : 04 70 06 63 72

Fax : 04 70 08 60 79

E-mail : cc-valdecher@wanadoo.fr



Ligue pour la Protection des
Oiseaux (LPO) Auvergne

2, bis rue du Clos-Perret
63100 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 36 39 79

E-mail : auvergne@lpo.fr

Site internet : www.lpo-auvergne.org

Groupe local LPO Montluçon

E-mail :

groupe.montlucon@lpo.fr